Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 57 (1928)

Heft: 15

Rubrik: Renouvellement des brevets

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOMINATIONS

Le Conseil d'Etat a procédé, à fin octobre et au début de novembre, aux nominations suivantes :

Instituteur à l'école mixte de Botterens : M. Louis Pasquier, à La Joux ; instituteur à l'école des garçons d'Echarlens : M. Marius Musy, à Autavaux ; instituteur à l'école mixte de Wallenried : M. Jean Piccand, à Echarlens ; instituteur à l'école mixte de Burg : M. Fritz Lerf, à Morat ; institutrice à l'école libre publique de Morat : Mlle Joséphine Emmenegger, à Fribourg ; instituteur à l'école des garçons de Cousset (Montagny-les-Monts) : M. Julien Philot, à Yvonand ; institutrice à l'école des filles de Montagny-la-Ville : Mlle Ottilie Robert, à Fribourg ; instituteur à l'école mixte d'Autavaux : M. Jules Monney, à Semsales ; instituteur de la classe moyenne des garçons de Semsales : M. Laurent Sansonnens, à Wallenried.

Renouvellement des brevets

A la suite des examens de renouvellement du brevet, qui ont eu lieu à Fribourg, les 24 et 25 septembre, la commission cantonale des études a délivré le certificat d'aptitude pédagogique aux instituteurs et institutrices ci-après désignés : MM. Samuel Derron, à Courgevaux ; Simon Etienne, à Essert ; Henri Macheret, à Vuippens ; Ernest Maradan, au Pâquier ; Fernand Mauron, à Marsens ; Paul Roulin, à Courtepin ; Paul Thierrin, à Montborget ; Libère Vauthey, à Cressier-sur-Morat ; Marcel Dillon, à La Villette (Bellegarde) ; Marcel Fasnacht, à Berg (Guin) ; Mlles Marie Dessonnaz, à Sommentier ; Rosalie Krummenacher, à Courtion ; Marthe Menoud, à Bulle ; Agnès Oberson, à Massonnens ; Julia Tercier, à Porsel ; Madeleine Thévoz, à Fribourg ; Mmes Clara Chassot, à Villaz-St-Pierre ; Louise-Vincent Sudan, à Estavayer-le-Gibloux ; Thomasina Bæriswyl, à Chevrilles ; Marie Dhur, à Tavel ; Corinna Hofstetter, à Wünnewyl ; Heliodora Meister, à Schmitten ; Constantia Netzhammer, à Ueberstorf.

La commission a, de plus, renouvelé, pour une nouvelle période, le brevet de MM. Jean Cuony, à La Joux ; Joseph Ducrest, à Rueyres-Treyfayes ; Gérard Goumaz, à Mannens ; Francis Marchon, à La Roche ; Edmond Monnard, à Esmonts ; Marcel Pasquier, à Villaraboud ; Fernand Sapin, à Bouloz.

La première éducation est celle qui importe le plus, et cette première éducation appartient incontestablement aux femmes. J.-J. ROUSSEAU.